



## En cas de coup dur, votre *complémentaire* *santé* assure !

Maladie, accident, malheureusement, personne n'est à l'abri d'un coup dur. En cas d'hospitalisation ou d'immobilisation, nous vous accompagnons dans ces moments difficiles.

Grâce aux prestations assistance que nous avons incluses dans votre complémentaire santé vous disposez d'une gamme étendue de services. Pour faciliter au quotidien votre vie et celle de vos proches, vous bénéficiez de différentes prestations d'assistance, notamment :

- livraison de médicaments
- envoi d'un médecin
- réservation d'un lit en milieu hospitalier
- transport à l'hôpital et retour au domicile
- garde d'enfant malade
- organisation de soins à domicile
- voyage et hébergement d'un proche
- garde de vos enfants de moins de 16 ans, ascendants et personne à charge
- conduite des enfants à l'école
- transfert des enfants chez un parent proche
- organisation de cours à domicile
- aide-ménagère
- assistance psychologique

**Il est important de contacter Filassistance AVANT toute action pour bénéficier de ces prestations d'assistance.**

**Tout savoir sur mes garanties assistance santé et comment en bénéficier**

**[Je me connecte à mon Espace Client MySwiss Life](#)  
[rubrique Mes Partenaires](#)**

Pensez à vous munir de votre identifiant personnel